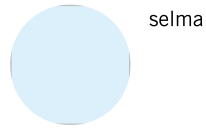




Point rapide sur le Brexit et les marchés émergents

June 29, 2016



selma

Le vendredi 24 juin, les marchés financiers du monde entier se sont réveillés dans un monde post-Brexit. Le Royaume-Uni a choisi de sortir de l'Union européenne (UE), une décision qui a surpris de nombreux investisseurs, y compris moi-même. Je pensais que les conséquences négatives d'une sortie du Royaume-Uni de l'UE seraient plus importantes que les aspects positifs, et que les Britanniques auraient la même réflexion que moi.

L'incertitude engendrée par la situation et par les répercussions futures ont fait plonger les marchés, et les marchés émergents n'ont pas échappé à la tendance, avec une forte baisse de l'indice MSCI Emerging Markets. Je pense néanmoins qu'une fois le choc initial passé, l'impact à long terme devrait être limité car les activités commerciales et d'investissement des pays émergents sont très diversifiées. Et pour la plupart d'entre eux, les échanges commerciaux avec le Royaume-Uni sont relativement modestes.

Certains pays émergents entretiennent toutefois des liens plus étroits avec le Royaume-Uni et l'impact pourrait être plus marqué. C'est le cas notamment de certains pays du sud-est asiatique. Certaines sociétés ayant des activités au Royaume-Uni pourraient également en pâtir, en particulier les banques qui ont investi dans l'immobilier (ou créer des succursales) pour financer leurs projets.

Si les liens commerciaux sont cassés, les entreprises manufacturières basées au Royaume-Uni pourraient transférer leurs activités pour profiter des avantages d'un maintien dans l'UE. Dans ce contexte, certains pays émergents pourraient tirer leur épingle du jeu. Certaines sociétés manufacturières et tertiaires pourraient quitter le Royaume-Uni à destination de pays d'Europe de l'Est appartenant à l'UE et dont les coûts sont plus faibles.

Cet événement ne remet pas en cause mon opinion globale à l'égard des marchés émergents et de leur potentiel d'investissement à long terme. Le Brexit montre au monde entier que l'instabilité politique ne se cantonne pas aux pays émergents et qu'elle peut toucher les pays développés. La volatilité devait persister à court terme mais les marchés finiront par s'ajuster. Cette volatilité est due à la victoire inattendue des partisans du « leave » et c'est ce scénario que les marchés n'avaient tout simplement pas anticipé.

A mon avis, le Brexit ne devrait pas avoir d'impact prononcé sur les politiques monétaires des pays émergents ou des États-Unis. Lorsque la volatilité engendrée par le Brexit retombera, la Réserve fédérale américaine poursuivra probablement ses analyses en fonction des chiffres américains relatifs à l'emploi, à la croissance et à l'inflation. Le principal point d'interrogation pour les observateurs concerne naturellement l'impact sur l'UE. Si l'on s'aperçoit que d'autres membres veulent quitter l'UE, l'incertitude perdurera et pourrait peser sur les marchés européens et américains. Je pense toutefois que les pays émergents seront en mesure d'imposer leurs différences et de rebondir grâce à la qualité de leurs fondamentaux.

Les commentaires, opinions et analyses du présent document sont communiqués à titre d'information uniquement ; ils ne sauraient être considérés comme un conseil d'investissement individuel ou comme une recommandation d'investir dans un quelconque titre ou d'adopter une quelconque stratégie d'investissement. Les conditions économiques et de marché étant susceptibles d'évoluer rapidement, les commentaires, opinions et analyses sont valables à leur date de publication et peuvent changer sans préavis. Les présentes ne constituent pas une analyse exhaustive de tous les aspects importants d'un pays, d'une région, d'un marché, d'un secteur, d'un investissement ou d'une stratégie.

Mentions légales importantes

Tout investissement comporte des risques, notamment celui de ne pas récupérer le capital investi. Les cours des actions sont soumis à des fluctuations, parfois rapides et importantes, en raison de facteurs affectant les entreprises individuelles et certains secteurs ou sous-secteurs, ou du fait des conditions générales de marché. Les investissements dans des titres étrangers comportent des risques spécifiques, comme les fluctuations de change, l'instabilité économique et l'évolution de la situation politique. Investir dans les marchés émergents, y compris dans la sous-catégorie des marchés frontières, implique des risques accrus concernant ces mêmes facteurs, lesquels s'ajoutent aux risques liés à leur plus petite taille, à leur liquidité inférieure et à l'absence d'un cadre juridique, politique, commercial et social établi pour soutenir les marchés boursiers. Les risques liés à l'investissement dans les marchés frontières sont encore supérieurs à ceux associés aux marchés émergents en raison du développement moins avancé des structures précitées, ainsi que du potentiel de forte volatilité des prix, de la liquidité insuffisante, des barrières commerciales et des contrôles sur les taux de change.

Les commentaires, opinions et analyses du présent document sont communiqués à titre d'information uniquement ; ils ne sauraient être considérés comme un conseil d'investissement individuel ou comme une recommandation d'investir dans un quelconque titre ou d'adopter une quelconque stratégie d'investissement. Les conditions économiques et de marché étant susceptibles d'évoluer rapidement, les commentaires, opinions et analyses sont valables à leur date de publication et peuvent changer sans préavis. Les présentes ne constituent pas une analyse exhaustive de tous les aspects importants d'un pays, d'une région, d'un marché, d'un secteur, d'un investissement ou d'une stratégie.